

L'inaptitude légale

Dominique Giroux, erg. Ph. D.

Inaptitude à prendre soin de soi

Incapacité à prendre des décisions et à les mettre en œuvre pour remplir ses besoins essentiels :

- Santé
- Hygiène
- Alimentation
- Habillement
- Sécurité personnelle
- Milieu de vie: choix, salubrité, sécurité

Inaptitude à gérer ses biens

Incapacité à prendre des décisions et à les mettre en œuvre au regard de ses revenus, de ses dépenses, des valeurs mobilières et des biens immobiliers.

Qu'est-ce que l'inaptitude légale?

Altération des facultés mentales ou physiques qui entraîne:

- **incapacité de la personne à prendre des décisions**
- **incapacité de répondre à ses besoins**
- **vulnérabilité ou incapacité de se défendre**

→ Nécessitant une mesure de protection.

Quelles mesures de protection sont disponibles?

- Mesures d'assistance
 - Mandat domestique
 - Procuration bancaire
 - Conseiller au majeur

Quelles mesures de protection sont disponibles?

- Mesures de protection
 - Tutelle
 - Curatelle
 - Mandat

Évaluation médicale

- Résultats de l'examen mental;
- Diagnostic lié à l'inaptitude;
- Antécédents médicaux significatifs;
- Appréciation de l'inaptitude (durée et degré);
- Diagnostics ayant des effets sur le besoin de services, de soins ou de protection.

Évaluation psychosociale

- Renseignements sur la personne, son milieu de vie et les circonstances entourant la demande;
- Situation légale et financière de la personne;
- Antécédents psychosociaux significatifs;
- Dynamique familiale et relations interpersonnelles;

Évaluation psychosociale

- Autonomie et capacité d'exprimer son opinion;
- Opinion du TS sur le besoin de protection et sur la personne qui peut la représenter;
- Conclusion et recommandation :
opinion professionnelle de l'évaluateur sur l'inaptitude, le besoin de protection et le choix du représentant légal.

Pertinence de travailler en équipe

- Parce que la mise en commun des différentes perspectives professionnelle assure une évaluation plus exhaustive et enrichissent l'analyse de la situation
- Parce que certains éléments pertinents pour établir le besoin de protection sont liés à des actes réservés à d'autres professionnels (évaluation fonctionnelle, atteintes cognitives)

Neuropsychologue

Médecin

**Qui peut être
impliqué dans
l'évaluation?**

Travailleur social

Psychologue

Infirmier

Ergothérapeute

Que devrait comprendre une bonne évaluation clinique de l'inaptitude?

- Une équipe interdisciplinaire informée sur les enjeux éthiques et juridiques
- Un diagnostic (incluant le pronostic)
- Une évaluation des capacités cognitives et décisionnelles (forces et difficultés) - des tests neuropsychologiques peuvent être nécessaires si la capacité décisionnelle est difficile à documenter
- Des observations directes des comportements (forces et difficultés fonctionnelles)
- Des entrevues avec la personne et ses proches (pour documenter les besoins, les forces et difficultés, les valeurs et les préférences)
- Une analyse approfondie des risques en fonction des évaluations effectuées et du contexte de vie de la personne

En conclusion

- Évaluation complexe et lourde de conséquences sur la personne
- Des atteintes cognitives et la perte d'autonomie ne signifient pas que la personne est inapte
- Ce n'est pas d'un phénomène de tout ou rien
- Analyse globale nécessaire